6ème ANNEE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 14 DECEMBRE 1916 No. 40

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — Publié par la Cie La Bonne Presse Ltée. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Le Père Lacombe est mort

Dieu appelle à sa récompense le célèbre missionnaire Oblat de l'Ouest canadien à l'âge de près de 90 ans, après une méritante carrière de 65 ans au service de l'Eglise et du pays

UNE GRANDE FIGURE DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE

Le bon Pere Albert Lacombe, O.M.I., vient de mourir. Il a rendu sa belle âme à Dieu dans la nuit du 12 décembre, à 1 hr du matin, à l'hospice qu'il a fondé et qui porte son nom, à Midnapore, près de Calgary, Alta.

Le vénérable vieillard allait atteindre sa quatre-vingt-dixième année au mois de février prochain ,et jusqu'à ces trois ou quatre dernières années il était encore alerte et plein d'activité. Il s'est éteint tout doucement, entouré des soins attentifs des Sœurs de la Providence et assisté de l'aumônier de l'institution.

Le nom du Père Lacombe devenu célèbre et légendaire, demeure associé à l'œuvre sublime de l'évangélisation et de la civilisation de l'Ouest Canadien.

C'est un grand missionnaire et c'est aussi un des grands hommes du Canada qui vient de disparaître emportant dans la tombe le respect et la vénération de tous.

Le P. Lacombe naquit à St Sulpice, province de Québec, le 28 février 1827; il fut ordonné prêtre par Mgr Bourget le 13 juin 1850, et deux ans après il partait avec Mgr Taché pour la Rivière Rouge. Il eut d'abord charge des métis groupés à Pembina, puis, fut envoyé à la mission du lac Ste Anne, en Alberta, à 40 milles au nord d'Edmonton. C'est alors qu'il entra dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Au cours de ses nombreuses tournées apostoliques à l'est des Montagnes Rocheuses il faillit être tué par les sauvages dans une bataille qui s'engagea entre les Cris et les Pieds-Noirs, pendant qu'au milieu de la fusillade il parcourait les loges pour administrer et baptiser les mourants.

En 1863, il fonda la mission de St Albert qui allait devenir l'évêché illustré par le saint évêque missionnaire, Mgr Grandin, et qui depuis a donné son nom à toute la province civile, en sorte que le P. Lacombe est indirectement le parrain de l'Alberta.

Deux ans plus tard il reçut mission de courir les prairies avec les Cris et les Pieds-Noirs. Il exerça longtemps ce pénible ministère, apprenant les langues indiennes, vivant de la vie des sauvages et se faisant tout à tous.

En 1872, il se rendit à Montréal pour y publier ses ouvrages en langue crise et poussa même jusqu'en Europe. De retour, il exerça pendant trois ans les fonctions de curé à la paroisse Ste Marie de Winnipeg.

En 1876, il assumait le rôle d'agent d'immigration catholique et française au Manitoba. Ses efforts procurèrent quelques 900 colons au groupe français de la Rivière Rouge. Il commença dès lors à entrer en relations suivies avec plusieurs personnages importants et influents, même chez les non-catholiques qui lui conservèrent une durable amitié et contribuèrent souvent par de généreuses aumônes au soutien des missions. Sa personnalité fut d'ailleurs toujours extrêmement sympathique.

Le Canadien Pacifique construisait alors son grand chemin de fer transcontinental. Il fut chargé de la visite des chantiers d'ouvriers, et, grâce à sa puissante influence sur les sauvages, il rendit de grands services à la compagnie qui lui en garda toujours reconnaissance. Sir Wm. Van Horne, Lord Shaughnessy, aussi bien que Lord Strathcona, furent pour lui des amis personnels et généreux. Sous ses soins, à l'inauguration de la ligne, une splendide excursion fut organisée pour les évêques du Canada.

En 1882, il retourna à son ministère préféré, l'évangélisation des Indiens du Nord-Ouest, établissant ses quartiers généraux tour à tour à Calgary, McLeod et Pincher Creek. Lors de la rébellion de 1885, il obtint la neutralité de la puissante tribu des Pieds-Noirs et par là prévint encore d'incalculables calamités. Cœur sensible à l'excès, le P. Lacombe s'était acquis sur les aborigènes un ascendant qui en faisait une véritable puissance dans l'Ouest canadien. Un mot de sa part aux fiers enfants de la prairie valait plus qu'un régiment aux ordres d'Ottawa.

Le P. Lacombe a fait de fréquents voyages en Europe et fut souvent nommé par ses frères en religion pour les représenter aux Chapitres généraux de son Ordre. En compagnie de Mgr Langevin, il se rendit même jusqu'en Terre Sainte. Il eut une audience de l'Empereur d'Autriche François-Joseph, qui vient de mourir, pour solliciter l'appui de son influence en faveur des Ruthènes du Canada qui avaient grand besoin de prêtres de leur langue.

La dernière œuvre du bon Père Lacombe fut la fondation d'un hospice pour les vieillards à Midnapore, sous la direction des Sœurs de la Providence, de Montréal. C'est là qu'il voulait passer les derniers jours d'une longue existence toute consacrée au service de l'Eglise et de son pays.

Le nom du P. Lacombe vivra dans l'histoire, à côté de cette pléiade d'héroïques missionnaires, dont les œuvres sont immortelles. Sa vie toute de dévouement et de charité restera un exemple et une inspiration, et pour nous tous qui bénéficions de tant d'admirables labeurs apostoliques, c'est un devoir de reconnaissance de prier pour le repos de son âme.

Le verdict de la Saskatchewan est unanime contre l'alcool

Le peuple de la Saskatchewan s'est prononcé, lundi, d'une façon catégorique sur la question des liqueurs.

D'une voix pratiquement unanime, il demande la suppression des dispensaires et l'établissement de la prohibition totale.

Dans les villes le vote a été de 14,527 pour l'abolition des dispensaires et de 2,286 seulement pour leur maintien. Dans les villages et la campagne, la proportion en faveur de la prohibition est encore plus accentuée. En plusieurs endroits le régime de dispensaires n'a eu qu'une ou deux voix, et un vote de 150 à 1 fut chose assez fréquente. Les résultats complets pour toute la province ne sont pas encore connus, mais actuellement, en chiffres ronds, ils sont de 40,000 à 6,000.

En vue de ce vote décisif, le gouvernement annonce que les magasins de liqueurs seront fermés dès la fin de la présente année.

La Saskatchewan a le mérite d'avoir été la première province du Canada à supprimer les buvettes et les hôtels; elle vient de faire un pas de plus en se prononçant si nettement pour la prohibition totale. Le verdict qu'elle vient de rendre devrait exercer une influence irrésistible sur les autres provinces qui en sont encore, comme le Québec, à se demander ce qu'elles doivent faire.

SIMPLES NOTES

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg prendra possession de son siège le 23 décembre. S. Ex. le Délégué Apostolique fera l'intronisation.

* * *

M. l'abbé Thellier de Poncheville viendra en 1917 prêcher la station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal. Il était aumônier depuis le début de la guerre; il a été blessé et cité à l'ordre du jour. M. l'abbé Thellier de Poncheville est un orateur de renom. Il assista au congrès Eucharistique de Montréal en 1910 et au Congrès de la Langue Française à Québec en

* * *

Le R. P. L. LeJeune O.M.I., de l'Université d'Ottawa, vient de publier un résumé d'histoire du Canada, sous forme de tableaux synoptiques. Les deux premiers fascicules de 1500 à 1700, couvrent une centaine de pages, et forment une vue d'ensemble, claire, ordonnée, documentée, sur le passé de la Nouvelle-France, Les fascicules III et IV sont en préparation.

* * *

L'opinion populaire est tout a fait en faveur de la prohibition dans la province de Québec. Des pétitions se couvrent de milliers de signatures. La semaine dernière une grande délégation féminine s'est rendue auprès du premier ministre qui finalement devra bien faire quelque chose. On croit que le régime de dispensaires sera adopté.

* * *

La statue du Sacré-Coeur préside maintenant aux délibérations du conseil de la bonne ville de Lévis. Cette statue y a été érigée et bénite récemment et elle domine toute la salle. Honneur à l'administration municipale de cette bonne ville canadienne pour cette manifestation publique de sa foi.

* * *

On parle d'hôpitaux municipaux dans l'Alberta. Notons qu'en province de Québec les institutions de charité tenues par les communautés religieuses épargnent au peuple des millions de piastres chaque année. A l'asile St Jean-de-Dieu par exemple, un personnel laïque coûterait au moins $75,000 de plus à la province.

* * *

Une sérieuse enquête conduite par la jeunesse catholique révèle que trois fois sur quatre, à Québec, les représentations du cinéma sont absolument inconvenantes. Une délégation importante s'est adressée au maire pour obtenir réforme. Le cinéma, comme la buvette, est une triste affaire, sans pudeur et sans conscience, qu'il faut constamment rappeler à l'ordre.

* * *

Il y a soixante-quinze ans, le 2 décembre, que les premiers Oblats de Marie Immaculée sont arrivés au Canada. C'étaient les RR. PP. Baudrand, Honorat, Lagier et Telmont, et les RR. FF. Louis et Basile.

* * *

Les petits enfants de la ville de Québec ont envoyé "à leurs petits frères d'Ottawa, avec leurs meilleurs voeux, la somme de $550.00".

* * *

L'élection du ministre de la milice M. A. E. Kemp, aura lieu le 21 décembre. Un avocat de Toronto, M. F. B. Johnston sera son adversaire, M. Kemp avait une majorité de 4000 voix.

* * *

L'hôpital militaire canadien Laval va s'installer à Vincennes, dans la banlieue de Paris. La Croix Rouge canadienne vient de voter $100,000 à cet effet. Un autre hôpital canadien est situé à l'autre extrémité de Paris, à St. Cloud.

* * *

Il y a à peu près 377,000 Canadiens sous les armes à l'heure présente. Nos pertes se montent déjà à 65,660 hommes dont plus de 14,200 morts.

* * *

Le cabinet Borden vient de nommer une commission qui l'avisera des recherches industrielles et scientifiques à faire pour préparer le Canada à la lutte d'après guerre. La commission comprend des professeurs d'Université, des industriels, des techniciens. La finance y a pour représentant un Canadien français M. Bienvenu, de la Banque Provinciale.

* * *

Lors de sa récente convention à Brandon, l'Union des Municipalités du Manitoba a élu comme son vice-président M. Marion, échevin de Saint-Boniface.

* * *

La campagne se poursuit, dans l'Ontario spécialement, pour la constitution d'un cabinet de coalition.

* * *

Le Colonist, *de Victoria, C. A., dit un bon mot à l'éloge des soldats canadiens-français et demande à la presse anglaise de cesser une bonne fois d'attiser les haines de race.*

* * *

D'après le correspondant romain de L'Echo de Paris, *le Pape ne reconnaîtrait pas le nouveau royaume de Pologne et attendrait la fin de la guerre pour se prononcer.*

Résultat définitif du Concours

Premier prix: Phonographe "Victrola".
M. l'abbé J. Bois, curé de Meyronne.... 9,859,600 votes

Deuxième prix: Bibliothèque Bureau,
Mlle M. Anne Aussant, de Gravelbourg 9,030,025 votes

Troisième prix: Montre en or pour dame,
Mme Joseph Duperreault, Willow Bunch 8,940,100 votes

Quatrième prix: Sac de voyage,
M. l'abbé L.P. Voisin, curé de Shell River 2,235,025 votes

Cinquième prix: Poèle électrique,
Mlle Marie Denis, de Prince-Abert...... 200,256 votes

Sixième prix: Kodack,
R. P. Rossignol, Ile à la Crosse.......... 162,006 votes

S Léveillé, Montmartre, Sask................90,000
Mlle Bernadette Bouchard, Howell, Sask......62,500
Eugène Lalonde, Mullrany, Sask..............48,400
Mlle Emilienne Lacombe, Big River..........19,600
M. J. B. Caouette, Beauport, Qué............10,000
Mlle Maria Lemoal, Saint-Georges, Sask........ 3,600
Mlle Sadie Balfour, Saint-Georges, Sask........ 1,600

Les résultats définitifs de notre Concours d'abonnements, que nous publions aujourd'hui, causeront une surprise à plus d'un, et aux candidats eux-mêmes qui savent ce qu'ils ont accompli mais qui ignorent ce qui s'est fait dans le camp rival depuis huit jours. Ceux qui, se basant sur nos rapports hebdomadaires précédents, se flattaient de prédire à l'avance à coup sûr dans quel ordre se rangeraient les gagnants, doivent en faire leur deuil et avouer qu'ils sont complètement déroutés. Le travail de la dernière semaine a bouleversé complètement la position des candidats et réduit à néant les diagnostics en apparence les plus solidement établis.

Depuis l'origine même du Concours, il était admis de tous que la lutte pour le premier prix se trouvait circonscrite entre Mme Joseph Duperreault et Mlle M. Anne Aussant; personne ne se serait avisé de penser qu'il pût aller à un autre. Par quel prodige d'activité M. l'abbé J. Bois de Meyronne, est-il parvenu à s'élever du quatrième rang au premier? Songez que le nombre de ses votes qui était au 29 novembre, de 1,299,600, est monté d'un seul bond à 9,859,600! Mlle Aussant, de son côté, a plus que doublé le chiffre de ses votes déjà acquis, passant de 4,202,500 à 9,030,025. Mme Duperreault, qui est tombée du premier rang au troisième, a cependant à son actif une progression remarquable de 5,244,100 à 8,940,100.

Les trois autres gagnants n'ont pas été moins heureux dans leurs derniers efforts, comme l'indiquent les chiffres de leurs votes d'aujourd'hui comparés à ceux du 29 novembre.

Nous félicitons sincèrement les lauréats et lauréates pour leurs succès si bien mérités; mais nous les prions surtout d'agréer l'expression de notre profonde reconnaissance pour le zèle magnifique qu'ils ont déployé au service de notre journal et les résultats remarquables qu'ils ont obtenus. Les prix que nous leur offrons de grand cœur, bien qu'ils représentent une réelle valeur, ne sauraient certes rémunérer le travail efficace qu'ils ont accomplis depuis trois mois pour aider à la diffusion du journal. Nous les remercions d'autant plus chaleureusement de s'être dévoués pour la cause de la presse franco-catholique.

Les conditions du Concours favorisaient davantage les candidats des centres importants. Cependant il est à noter que le gagnant du premier prix a dû étendre son rayon d'action bien au-delà des limites de sa paroisse, et si notre liste d'honneur porte des noms comme Gravelbourg et Willow Bunch, bien connus comme centres de Franco-Canadiens, on y trouve aussi des noms de colonies naissantes, comme Shell River, ou mieux encore, un poste de mission du Nord comme l'Ile à la Crosse. Preuve évidente que partout où il s'est rencontré quelqu'un pour prendre à cœur l'œuvre de la diffusion du *Patriote* autour de lui, ses efforts ont été couronnés de succès.

Détail intéressant: les six candidats heureux se départagent égalemenet entre trois prêtres et trois dames. Il est juste de dire cependant que le vote total féminin l'emporte de près de six millions.

Certains propagateurs aussi zélés que modestes dont les noms n'ont figuré nulle part n'en ont pas moins accompli d'excellent travail. Nous n'avons garde de les oublier dans notre gratitude. Merci également aux candidats qui, pour n'avoir pas eu le bonheur de décrocher un prix, ont cependant déployé une activité méritoire. Merci enfin à nos abonnés anciens et nouveaux qui, par l'accueil fait aux concurrents, ont été les artisans de leur victoire. Grâce à la bonne volonté et aux efforts d'une foule d'amis connus ou inconnus, notre journal pénétrera désormais dans près de mille foyers de plus.

Ce Concours d'abonnements de 1916, dont les résultats ont dépassé tout ce que nous osions espérer, laissera un souvenir durable à la direction du *Patriote de l'Ouest*. Celle-ci, comme preuve de satisfaction, est heureuse d'offrir un volume aux trois premiers candidats qui se sont classés à la suite des gagnants.

Le succès que nous venons d'enregistrer nous apparaît surtout comme un témoignage peu équivoque de l'excellence de notre œuvre aux yeux du public et un encouragement précieux à la poursuivre avec la même ardeur. Il nous impose l'obligation de redoubler d'efforts pour mériter la confiance qu'on veut bien nous accorder et fournir à nos compatriotes le journal qui répond à leurs besoins et à leurs aspirations. C'est à quoi nous continuerons de nous appliquer dans la mesure de nos forces.

Benoit XV et nos questions de langues

Magistral commentaire de la lettre du Pape par Mgr L.-A. Paquet

L'article suvant a été publié d'abord dans le Droit, *d'Ottawa, le* 2 *décembre. Il est signé d'un nom éminent ,celui de Mgr L. A. Paquet, de l'Université Laval de Québec, théologien de première autorité, dont les ouvrages sont hautement appréciés, non seulement au Canada, mais en Enrope et à Rome même...Personne mieux que lui n'était en mesure d'écrire* "un commentaire théologique sobre et loyal" *de l'admirable lettre du Souverain Pontife à l'épiscopat canadien, et d'en interpréter fidèlement la pensée. C'est une page qui fait du bien, qui éclaire et réconforte; elle se recommande d'elle-même à toute l'attention de nos lecteurs:*

Nous sommes encore sous le coup de l'émotion profonde créée par la parole du Pape. La lettre *Commisso divinitis* de Sa Sainteté Benoît XV, succédant après dix-neuf ans à l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII, marque tout à la fois l'importance grandissante de notre pays et l'intérêt très vif que porte le Pontife romain à la branche canadienne de l'Eglise universelle.

Ce grave document a-t-il reçu partout l'accueil respectueux qu'il méritait? Ne l'a-t-on pas lu en certains milieux avec des sentiments de défiance? N'en a-t-on pas restreint le sens naturel et la portée véritable? N'a-t-on pas même tenté, par une audace digne de tous les mépris, de rabaisser la haute pensée qui l'a dictée jusqu'aux calculs égoïstes de la politique et aux vulgaires intérêts des partis ?

Des personnes judicieuses ont bien voulu nous dire qu'un commentaire théologique sobre et loyal de cette lettre pourrait faire du bien. Nous ne nous flattons pas de répondre, par ce modeste article, à leur attente. Nous n'aurons pas surtout l'intolérable présomption de nous ériger en juge de la parole papale. Benoît XV désire que l'on travaille "à apaiser les esprits". C'est dans ce dessein que nous voulons attirer l'attention du lecteur sur les motifs d'où est née la lettre du 8 septembre, sur les principes qu'elle pose, sur les moyens de pacification qu'elle prescrit, et sur le respect qui est dû à cette direction souveraine.

* * *

Les motifs de son action, Benoît XV les expose avec une netteté et une sincérité parfaites: ce sont les divisions de plus en plus graves de ses fils, et les causes de plus en plus irritantes de ces dissentiments. Les Franco-Canadiens ont leurs griefs, et les adversaires dont ils se plaignent prétendent aussi avoir les leurs. En docteur bienveillant et en arbitre impartial, le Pape laisse les uns et les autres s'exprimer devant lui avec toute la liberté d'enfants désunis, et qui ne peuvent s'entendre, et qui font appel à l'esprit de justice de leur père.

Deux questions sont au fond du débat, la question paroissiale et la question scolaire, et toutes deux font l'objet des récriminations les plus vives. S'il y a, ça et là, dans l'exposé des griefs, quelque chose qui détonne et qui ne semble pas répondre à l'exactitude des faits, on ne saurait raisonnablement en tenir le Pape responsable, pas plus qu'il n'est permis d'imputer aux juges civils les opinions divergentes des avocats et les dires contradictoires des témoins.

Mis en face du conflit, le Pape ne peut taire ses sentiments et son chagrin. Il voit les forces catholiques s'affaiblir en se divisant; et il craint que ces discordes, en rompant le faisceau sacré des esprits et des volontés, ne fournissent aux non-catholiques de nouveaux prétextes de s'obstiner dans leurs errements. Ce spectacle le contriste et l'inquiète. Institué par Dieu le gardien de la paix en même temps que le sauveur du droit, et placé par ses fonctions mêmes audessus des ambitions de races et des compétitions de langues, il embrasse d'un même regard d'impersonnelle charité tous les catholiques dont il est le chef auguste, et il leur trace en termes précis, pour le plus grand bien de la religion, la voie de l'équité et de la concorde.

* * *

Ces prescriptions du Pape reposent sur certains principes d'une haute signification et qu'il nous paraît opportun de mettre ici dans tout leur jour.

Le premier de ces principes consacrés par l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, c'est que, dans les centres mixtes, les prêtres des paroisses ont le devoir d'exercer le saint ministère en français ou en anglais selon le besoin des fidèles, en d'autres termes, que les fidèles ont le droit d'être desservis et de recevoir l'enseignement religieux dans leur langue maternelle. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur toutes les conséquences qui découlent de ces prémisses si conformes au simple bon sens, à toute la tradition catholique, et aux injonctions les plus péremptoires de la Cour romaine. Contentons-nous de faire observer que pour former un clergé vraiment bilingue, rien n'est plus efficace que l'enseignement bilingue commencé à l'école primaire, par lequel se fait de bonne heure, et avec beaucoup plus de succès que dans les écoles supérieures, l'éducation de la langue et de l'oreille.

Un second principe établi par le Saint-Père et qui regarde plus directement la question scolaire, c'est que, dans une province en grande majorité anglaise comme celle de l'Ontario, les groupes franco-canadiens ont le droit de défendre leur langue et de la faire enseigner, au sein de leurs écoles, dans une mesure équitable et qui leur permette de conserver (1) l'idiome qui leur est si cher. N'est-ce pas là la base des revendications françaises qui ont retenti depuis trois ans dans les colonnes de nos journaux ou sur les lèvres courageuses des défenseurs de la minorité? et ne doit-on pas un large tribut de vénération et de reconnaissance au Chef de l'Eglise qui veut bien sanctionner de son suprême pouvoir ce que nos frères ontariens ont si persévéramment réclamé ?

Benoît XV reconnaît sans doute, —et c'est là un troisième principe qu'il faut ne point perdre de vue, —que le gouvernement de l'Ontario peut très légitimement exiger que l'anglais soit enseigné aux enfants dans les écoles. Mais comprenons bien ce qui est ici affirmé. Le Pape n'attribue pas à l'Etat le droit de prescrire un enseignement de l'anglais qui soit exclusif de toute autre langue. Il ne lui attribue pas davantage le droit d'entrer dans l'école et d'y imposer, à l'encontre du sentiment des pères de famille, toutes ses impérieuses volontés. Seulement, partant de ce fait que l'anglais est la langue du très grand nombre des habitants de l'Ontario, qu'il est la langue des lois, la langue des tribunaux, la langue nécessaire des communications sociales les plus solidement établies, il conclut, et avec raison, que le gouvernement peut exiger l'enseignement de cette langue, par des moyens licites et qui lui sont propres.

Quant au degré de perfection qu'il faut donner à l'enseignement de l'anglais, le Pape s'abstient de le définir de son propre chef. Il le fait dépendre en premier ressort (et ceci est très important) non des décrets du gouvernement, mais du vœu "des catholiques de l'Ontario", c'est-à-dire des contribuables ou des pères de famille de qui relève, d'après la loi naturelle, la bonne éducation des enfants. Or, parmi les catholiques ontariens, les uns sont de langue anglaise, les autres de langue française; et si les premiers ont le pouvoir incontestable et incontesté de désigner le genre particulier d'instruction qui convient à leurs propres enfants, ont-ils, d'après la pensée du Pape, et d'après les principes de la philosophie chrétienne, ce même pouvoir, lorsqu'il s'agit des enfants des autres? On nous permettra d'en douter.

Quoi qu'il en soit, le Pape déclare que les Canadiens français ont droit dans les écoles à un enseignement, non pas simplement convenable, mais équitable, (2) de leur langue, et il condamne par là même et sans conteste tout règlement contraire, et les mesures qu'il prend pour améliorer la situation scolaire actuelle "d'après les lois de la justice et de la charité", montrent assez clairement où porte cette condamnation et jusqu'où elle s'étend.

* * *

Sur toutes les questions qui divisent les catholiques ontariens, Benoît XV demande d'abord que l'on tâche de s'entendre à l'amiable. Et si cette entente ne peut s'effectuer, il désgne le tribunal auquel il appartient de dirimer avec autorité et dans des vues tout apostoliques ces controverses de langues, controverses paroissiales, controverses scolaires. Ce tribunal, c'est celui des Evêques et, à leur défaut, du Saint-Siège luimême; et rien certes n'est plus naturel, ni plus en harmonie avec les données de la théologie et les lois de la hiérarchie.

Les Evêques, préposés au gouvernement du peuple chrétien, sont de par leur charge les gardiens et les interprètes de la loi divine et du droit naturel, partant, du droit qu'ont les parents de diriger euxmêmes l'instruction de leurs enfants. Ils ne peuvent assurément ni supprimer ni amoindrir ce droit. Mais s'il était prouvé (pure supposition et qu'il nous est permis de ne pas croire fondée) que le plein exercice du droit paternel pourrait causer un dommage réel et sérieux à l'école catholique ou à certains intérêts catholiques, en ce cas, et dans la mesure où cette supposition serait vraie, les Evêques auraient le droit, dans l'organisation de l'enseignement, de contrarier les volontés des parents; car les intérêts de la religion l'emportent sur tous autres intérêts.

Le Pape lui-même ne dit pas que les réclamations françaises sont de nature à compromettre réellement le sort de l'école séparée ou à mettre en péril tout autre bien moral. Mais des voix opposées le lui ont dit: et les doutes qu'il en a pu concevoir, ainsi que le souci de rallier tous les membres de l'Eglise dans un même effort religieux, le justifient de soumettre cette affaire au grave et consciencieux jugement d'un tribunal ecclésiastique.

En attendant, le Saint-Père veut que l'on s'abstienne, soit dans les journaux, soit dans les assemblées, de ce qui pourrait "alimenter la discorde entre les fidèles". Cette prescription n'est pas nouvelle. Elle entre dans les méthodes ordinaires du Siège apostolique. Lorsqu'une question sérieuse, et qui partage les catholiques en deux camps, a soulevé d'acrimonieux débats, et que l'Eglise juge nécessaire d'intervenir par un acte juridique, c'est sa coutume d'imposer d'abord aux parties en litige un silence respectueux ou une attitude plus modérée, afin sans doute de mieux préparer les esprits à la décision qui sera rendue. De part et d'autre, et depuis assez longtemps, la question des langues dans l'Ontario a fait l'objet de discussions qui l'ont présentée sous tous ses aspects. Les champions de la minorité, en particulier, n'ont rien omis ni rien épargné pour faire valoir la justice de leur cause et pour justifier la résistance des commissions scolaires franco-canadiennes à une loi vexante et injuste. Cette partie de leur tâche est remplie. Il leur sera, croyonsnous, singulièrement facile de

(A Suivre en 3ème page)

(1) Le droit d'enseignement et celui de défense, reconnus en termes explicites par Benoît XV, impliquent nécessairement le droit de conservation dont ils ne sont qu'une conséquence directe et immédiate.

(2) *"Aequam institutionem"*, dit le texte latin.

Benoît XV et nos questions de langues

(Suite de la 2ème page)

suivre maintenant les sages directions du Saint-Père.

Ces directions, au reste, si nous les entendons bien, ne vont pas jusqu'à interdire toute réponse calme et motivée à des propos blessants, à des assertions provocantes, et à des accusations qui dénaturent le sens des griefs et l'étendue des réclamations de la minorité. Le Pape reconnaît aux Canadiens français le droit de défendre leur langue. Cela suppose un terrain permis où les nôtres puissent se placer pour exercer ce droit de défense. Le champ d'action constitutionnel reste, par sa nature même, et restera toujours ouvert à la science et à l'étude des légistes.

Ce qui peut éclairer les esprits, sans aigrir les cœurs, ne fera que favoriser le règlement équitable demandé par Sa Sainteté Benoît XV. La haute dignité de ceux à qui ce règlement est confié, l'activité désintéressée que le Pape attend de leur zèle, l'importance considérable des intérêts en jeu, le désir ardent et la ferme détermination du Saint-Siège de ramener la paix dans la justice, tout nous fait espérer une solution des difficultés qui restaure les droits violés et qui rétablisse entre l'école catholique anglaise et l'école catholique bilingue des liens d'une solidarité durable et d'une fraternelle sympathie. C'est en se rejoignant et en se fortifiant mutuellement que ces deux colonnes de l'édifice scolaire catholique de la grande province voisine contribueront à maintenir et à consolider la foi parmi la jeunesse ontarienne.

* * *

Nous supplions, en terminant, nos compatriotes d'avoir pleine confiance dans la parole du Pape et dans les bénédictions que la Providence divine y attache. Cette parole, soit qu'elle domine le bruit des luttes scolaires, soit qu'elle résonne au-dessus des tranchées sanglantes et des champs de carnage, mérite tout notre respect et toute notre filiale soumission. Ce qui tombe des lèvres papales est sacré; ce qui est signé du nom de la première autorité de ce monde doit être lu des yeux de la foi. La société se meurt d'un mal de révolte contre celui qui seul peut la sauver.

L'injustice ne saurait venir du défenseur de toute justice. Les hommes passent; mais les principes, dégagés de la poussière des faits et du nuage des préjugés et des passions, demeurent. Ils demeurent avec toute leur force logique et dans tout leur éclat rayonnant et victorieux. Le Pape nous propose, en quelques maximes fondamentales, une doctrine d'équité. C'est sur cette base solide que nous devons appuyer notre foi patriotique et nos plus légitimes espoirs.

L.-A. PAQUET, Ptre.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

FRANCE et IRLANDE

Paris, 5 novembre 1916

Nos évêques français représentent avec autorité la France au dehors de ses frontières, comme ils l'enseignent avec amour et avec lumière à l'intérieur de son territoire.

Ce sont deux évêques, des plus renommés parmi nous, accompagnés d'un éminent prélat et d'un aumônier militaire, qui viennent d'accomplir, en Irlande, un voyage destiné à resserrer les liens séculaires entre l'île catholique et la Fille aînée de l'Eglise. Ce voyage mérite d'attirer l'attention, par les nouvelles révélations qu'il apporte sur l'influence et la vitalité religieuse de notre patrie et par les fruits qu'il peut donner pour le bien des âmes et l'extension de l'apostolat.

Les deux évêques, qui composaient cette mission, c'étaient Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, l'un des maîtres aujourd'hui de la parole sacrée, et Mgr Lenfant, naguère encore curé de Saint-Antoine à Paris, missionnaire infatigable et fécond, promu depuis l'année dernière à l'évêché de Digne. Avec eux, s'étaient emqués Mgr Batiffol, un de nos plus doctes et de nos plus fins professeurs, et M. l'abbé Flynn, un des plus graves curés du diocèse de Paris, en ce moment aumônier militaire, dont la famille est originaire d'Irlande.

Il fut un temps, en France, ou le voyage d'une délégation d'évêques à l'étranger aurait provoqué les inquiétudes et les susceptibilités du gouvernement. Ce temps est périmé. Si les évêques ne sont pas encore redevenus chez nous des personnages officiels, ils sont déjà considérés comme des autorités morales et nationales. Je puis affirmer que la mission épiscopale en Irlande avait toutes les sympathies du pouvoir civil. A ses yeux, comme aux nôtres, elle representait la France.

L'amitié franco-irlandaise est de très vieille date. Elle affirme, au plus haut degré, la force et l'esprit catholique des deux peuples. C'est surtout par leurs affinités religieuses, par leur commun esprit d'apostolat, par leur égal amour pour le Saint-Siège, que l'Irlande et notre patrie se sont rejointes à travers les siècles. Aux heures difficiles, chacune des deux nations était sûre de trouver chez l'autre un amical appui. Je me souviens, personnellement, que mon oncle, Louis Veuillot, dans sa jeunesse, avait été l'un des admirateurs d'O'Connel et que plus tard, parvenu lui-même au faîte de sa renommée d'écrivain catholique, il était affectueusement admiré de la catholique Irlande.

Que cette antique amitié se resserre et se réchauffe aujourd'hui, c'est un nouveau témoignage en faveur de la vie religieuse au milieu de nous.

Mais cette amitié, précisément, n'avait-elle pas besoin de cette reviviscence? Ne s'était-elle pas, au cours des événements, distendue et relâchée? Je ne fais pas difficulté d'en convenir. On a toujours une certaine complaisance à regarder le péril, quand on a repris toute sécurité; on est moins peiné et moins confus de confesser la faute, à l'heure de la réparation méritoire et brillante.

Il est certain que la politique pratiquée en France, au cours des années qui précédèrent le conflit européen, n'était pas de nature à nous garder les sympathies d'un peuple catholique. L'Irlande avait été d'autant plus blessée de nos écarts qu'elle nous aimait davantage. Il se mêlait une sorte de rancune à sa tristesse. Elle nous en voulait de ne point rester à la hauteur de l'estime et de l'affection qu'elle avait conçues pour nous. Et les changements survenus, dans les manières gouvernementales et la mentalité du pays, depuis le commencement de la guerre, n'avaient pas encore modifié profondément cette nouvelle attitude. On doutait de notre renouveau. On ne croyait pas sans réserve à l'Union Sacrée.

Nos évêques ont passé la Manche, invités par leurs frères d'Irlande, aussi désireux de s'éclairer sur nous que nous étions heureux d'avoir à leur exposer nos progrès. Pour reprendre, en le modifiant, le mot historique de César, on peut affirmer d'eux qu'ils sont venus, qu'ils ont vu, qu'ils ont convaincu. Oui, leur témoignage a porté; leur parole a dissipé les nuages. L'antique amitié de nouveau se rétablit entre les deux sœurs catholiques

Dès leurs premier pas sur les rivages d'Erin, nos évêques avaient compris, au surplus, quel accueil chaleureux leur était ménagé. C'est avec une joie profonde et manifeste que les évêques et les prêtres irlandais recevaient, sur le sol de leur patrie, la France catholique. Le Grand Séminaire de Maynooth, avec sa nombreuse population de professeurs et d'étudiants, se fit un bonheur d'acclamer la mission épiscopale. Les discours de nos prélats furent écoutés avec une attention qui était déjà une adhésion. Ces entretiens publics se prolongèrent en conversations privées, qui achevaient l'œuvre entreprise. Réunis pour une assemblée solennelle, les évêques d'Irlande firent, à leurs collègues de France, une place d'honneur et d'amitié. Leur éminent primat, le cardinal Logue, archevêque d'Armagh, que j'avais l'honneur de saluer, la veille de la guerre, au Congrès eucharistique de Lourdes, se montra particulièrement empressé. C'était, dans sa personne, l'Eglise d'Irlande qui donnait l'accolade à l'Eglise de France. Il tint lui-même à prolonger le séjour de la délégation française, en la conduisant dans sa ville métropolitaine, la vieille cité de St. Patrice. Enfin, l'Irlande catholique a promis de rendre, à sa sœur française, la visite qu'elle en a reçue. En son nom, l'archevêque de Dublin, sur l'invitation de Mgr Touchet, viendra prononcer, dans la cathédrale d'Orléans, le panégyrique annuel de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

J'ai pu recueillir à leur retour, les impressions des vénérables voyageurs. Ils sont profondément heureux, comme catholiques et comme français. La ressoudure est faite entre les deux nations, filles également fidèles et dévouées de l'Eglise romaine. L'Irlande, s'appuyant sur le témoignage de l'épiscopat français, croit et espère dans la France renouvelée. La fraternité des armes se complète aujourd'hui d'une résurrection de la fraternité des âmes. Il m'a semblé que ce fait était digne d'être souligné. Il me paraît propre à réjouir les cœurs catholiques et les amis de la France.

François VEUILLOT.

Quand l'esprit va manquant, le charnel abonde; et quand le charnel abonde, les corps eux-mêmes s'amolissent.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 6 DECEMBRE

En Roumanie.—Toute l'attention des belligérants est concentrée sur la Roumanie. Les Russes continuent leur diversion dans les bois des Carpathes autour de Galbonitz mais sans succès important.

Ils ont également attaqué dans la vallée du Trotus.

L'armée de Von Mackenzen s'est avancée jusqu'à la ligne Bucharest-Pletchi: cette manœuvre oblige forcément les Roumains à se replier sur Bucharest: 6,000 Roumains ont été fait prisonniers hier

En Macédoine.—Les Français y maintiennent toujours l'initiative. Ils ont fait 125 prisonniers hier.

En Belgique.—Suivant son habitude l'Allemagne emploie toutes sortes d'expédients louches pour faire croire que les Belges consentent d'eux-mêmes à quitter leur pays pour l'Allemagne.

Sur mer.—Quatre sous-marins allemands ont essayé de se lancer dans l'Atlantique. Deux ont été coulés par les Anglais.

JEUDI 7 DECEMBRE

En Grèce.—La situation en Grèce est certainement beaucoup plus sombre qu'on ne l'avait annoncé. Il est évident que le roi et le gouvernement grec se sont faits complices dans les attaques contre les troupes alliées et personnellement contre l'amiral Dufournet.

Les partisans de Vénizelos ont été soumis à l'emprisonnement et à toutes sortes d'abus et de mauvais traitements injustifiés. On les recherche avec avidité pour les supprimer.

Prise de Bucharest.—Les troupes teutonnes sont entrées à Bucharest évacuée avant hier par l'armée roumaine.

Outre Bucharest. Pletchi Campino et Sinaia sont aux mains des Allemands. 9000 prisonniers roumains ont été faits hier par les Allemands.

L'armée roumaine retraite vers le Nord en complet désordre.

VENDREDI 8 DECEMBRE

A propos de Bucharest.—Les commentaires de presse sont extrêmement violents en Angleterre et en France contre le manque d'énergie et de prévoyance de la part des gouvernements alliés.

Il va sans dire que ces rapports indiquent le manque d'entente et de concentration des ressources de la part des Alliés.

Sur la Somme.—L'hiver avec le froid et le brouillard empêche toute activité sérieuse sur la Somme.

Il y a eu à différents points du front des raids de tranchées.

On annonce aussi une certaine activité autour de Verdun particulièrement **à la colline 304.**

..En Grèce.—On croit généralement que l'Allemagne et l'Autriche ont offert à la Grèce de venir à son secours, à la condition qu'elle déclare la guerre aux Alliés.

Le blocus de la Grèce par les Alliés à commencé ce matin.

Sur mer.—On annonce la perte du croiseur de bataille "Suffren" vaisseau français de 12,500 tonnes.

SAMEDI 9 DECEMBRE

En Grèce.—La résolution immédiate des Alliés est d'après des dépêches récentes de déposer le roi Constantin et d'établir Vénizelos à la tête du gouvernement.

De même l'armée grecque doit être démobilisée. Traîtrise semblable à celle qui vient de se produire mettrait la campagne des Alliés en péril imminent.

Chez eux.—Toutes les protestations des neutres auprès de l'Allemagne au sujet des déportations belges sont regardées par Berlin comme futiles et indignes de considération.

LUNDI 11 ET MARDI 12 DECEMBRE

A part les dispositions de plus en plus hostiles de la Grèce envers les Alliés, il n'y a rien à signaler. Les opérations militaires sont sans importance: tout l'intérêt du moment se porte sur les réorganisations ministérielles en Angleterre et en France et les propositions de paix faites par l'Allemagne. Nous en parlons ailleurs.

LA CRISE ANGLAISE

Lloyd George au pouvoir

La crise ministérielle anglaise a abouti à la constitution d'un cabinet de guerre avec Lloyd George à sa tête. Les membres qui en font partie avec lui sont: Lord Curzon, Arthur Henderson, Lord Milner et Bonar Law. Les autres ministres sont en dehors du cabinet de guerre.

Le nouveau ministère est généralement accueilli avec enthousiasme. La presse félicite Lloyd George pour la rapidité avec laquelle il a accompli une tâche aussi difficile et la manière dont il a hardiment mis de côté les anciens précédents. Personne ne s'effraie de voir ainsi le gouvernement du pays confié à cinq hommes seulement. Les nominations sont commentées favorablement en raison des personnalités qui entrent en charge.

Le ministère Lloyd George emploiera toute son énergie à mener la guerre à une heureuse conclusion.

—o—

LA TOURNEE DU SERVICE NATIONAL

M. Borden visite l'Ouest

L'honorable Robert Borden, accompagné de M. Bennett, directeur du Service national, a inauguré la semaine dernière à Montréal la tournée qu'il se propose de faire à travers le pays. Le premier ministre a été écouté avec beaucoup de respect: mais M. Patenaude, qui a pris la parole après lui, a été violemment interrompu. M. Bennett n'a guère été plus heureux, Quant à MM. Casgrain et Blondin, ils ont renoncé à parler.

De Montréal, M. Borden et sa suite s'est rendu à Québec. Il s'est ensuite dirigé vers l'Ouest, tenant des assemblées à Winnipeg le 11, à Saskatoon le 12, à Edmonton le 13. Il visitera Calgary et Régina les 18 et 19 et finira sa tournée à Toronto le 22 décembre.

—o—

Joffre président du Conseil de guerre

La crise sérieuse qui a sévi en Angleterre s'est fait sentir aussi en France pour les mêmes motifs. Une réorganisation complète du ministère vient d'être faite. Les détails ne sont pas encore entièrement connus au moment où nous allons sous presse; mais le général Joffre est nommé président du conseil de guerre et garde en même temps la direction suprême des opérations militaires. Le général Nivelle, qui s'est signalé pendant la guerre par ses hautes qualités le commandement, lui succède comme généralissime.

—o—

L'Allemagne propose la paix

Le chancelier Von Belmann-Hollweg a annoncé mardi au Reichstag que l'Allemagne et ses alliées, "conscientes de leur responsabilité devant Dieu, devant leurs propres nations et devant l'humanité" avaient proposé aux puissances ennemies d'entrer en pourparlers de paix.

Les ambassadeurs des Etats-Unis, de l'Espagne et de la Suisse à Berlin ont été chargés de transmettre les propositions de paix aux gouvernements alliés. Ces propositions ont été transmises également au Vatican.

On croit que l'Allemagne propose la restitution complète des territoires qu'elle occupe en Belgique et en France en échange de ses colonies qui lui ont été enlevées et l'établissement de la Pologne et de la Lithuanie en royaumes indépendants.

Le geste pacifique de l'Empire allemand se produit au moment où, en Angleterre et en France, on se réorganise sérieusement pour mener la guerre avec plus de vigueur que jamais. Les propositions de l'ennemi n'ont donc aucune chance d'être acceptées. On ne veut à aucun prix d'une paix allemande.

—o—

L'élection de Moose Jaw

L'élection du comté de Moose Jaw a été chaudement disputée. M. Sheppard, président de la Chambre, semblait devoir l'emporter d'après les premiers résultats, mais les derniers rapports donnent une majorité de 40 voix au candidat conservateur, le Dr Chisholm.

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

A LOUER—Ferme avec maison et étable. 25 arpents à semer, foin. Louer à prix fait ou à moitié avec animaux et roulant. S'adresser à Boite 25, *Patriote de l'Ouest.* 21-12-16.

Mouvement de l'A.C.F.C.

MARCELIN, Sask.

Dimanche soir, 3 décembre, la séance publique des gens de langue française de Marcelin, sous les auspices de l'Association Catholique Franco-Canadienne, a eu lieu, dans la maison d'école, à 7 heures du soir. Dès, avant cette heure, un grand nombre de personnes étaient arrivées, et vers l'heure dite, il y avait à l'ouverture de la séance une cinquantaine de personnes. On remarquait dans l'assemblée une dizaine de dames, qui avaient tenu a donner une preuve d'intérêt à l'organisation, et à montrer que les questions qui intéressent les hommes les intéressent également.

Après avoir ouvert l'assemblée, le Président du cercle local de l'A. C. F. C., M. M. Manseau laissa la parole au Secrétaire pour présenter le conférencier, M. Paul Grézeau. Dans ses remarques, le secrétaire tint à réitérer l'assurance que tous étaient les bienvenus à ces assemblées, et que nous désirerions voir le plus grand nombre de gens de Marcelin se joindre à nous pour créer un cercle fort et nombreux; que ces réunions avaient un but social, c'est-à-dire de réunir les gens de la paroisse ensemble, afin de développer un esprit de bonne entente et d'union. Puis il présenta M. Grézeau, bien connu dans le pays qu'il habite depuis 47 ans, mais dont les sympathies pour la mère-patrie n'ont perdu ni leur vivacité ni leur fraîcheur.

M. Grézeau nous retrace son voyage en France, durant lequel la guerre éclata. Il montra que déjà avant la guerre il avait été forcé de constater que les églises n'étaient pas désertes et il fait ressortir cet esprit sérieux qui fait le fond de la race française. Une fois le premier moment de stupeur passé, tout le monde se ressaisit, s'organise, s'ingénie à se rendre utile, jeunes et vieux, riches et pauvres tout le monde coopère et surtout tout le monde prie. Il reconnait qu'en effet rien n'était prêt, une preuve de plus que ce n'est pas la France qui a attaqué l'Allemagne, mais au contraire qu'elle a été victime de l'agression sauvage d'un peuple qui ne fait que causer des déceptions, et qui n'aura bientôt plus, non seulement d'amitié, mais même de considération dans le monde. Il montre jusqu'à quel nivau sublime la France s'élève et la rapidité avec laquelle elle fait face à l'ennemi. Il parle aussi du miracle de la Marne.

La conférence de M. Grézeau a été très appréciée et on cherchera à donner au public de Marcelin l'occasion d'entendre encore de bons orateurs, dont la parole est intéressante et instructive.

L'association a également apprécié le concours que lui prête son curé, qui a fait un don de $25.00 destiné à payer la cotisation des vingt-cinq premières dames membres du cercle local.

Le mois prochain,nous annoncerons une autre réunion avec conférence.

BIG RIVER, Sask.

Notre cercle local a déjà fait du bon travail. La plupart des membres du cercle étant pères de famille ont tout dernièrement et bien poliment fait comprendre aux Commissaires de notre école qu'il avaient eux, pères de famille, comme gardiens naturels de leurs enfants, le droit d'exprimer des désirs quand il s'agissait du choix d'un maître d'école. Nos commissaires ont compris cela et on les en remercie.

—A la première réunion de notre association, près de quarante membres actifs étaient inscrits. Figurez-vous qu'un de nos bons concitoyens nous a fait de la réclame en nous avertissant quelques uns de nos gens des graves dangers que nous allions encourir si nous continuons à nous organiser. Il paraît que la foudre ou les Allemands allaient fondre sur nous. Le Président, entendant parler de ces "graves dangers" qui nous menaçaient, a invité le ou les personnes "au courant" à venir nous ouvrir les yeux; l'invitation était accompagnée de promesse de cigares et de bon fauteuil. Notre fumiste n'est pas venu fumer nos cigares et nous voilà encore dans les ténèbres.

—A la seconde réunion du cercle, on a demandé aux membres ce qu'ils pensaient d'une caisse populaire à Big River. Tous les membres à l'unanimité ont émis l'avis que le plutôt la caisse serait établie, mieux cela vaudrait. La chose est en voie de formation.

Notre Président, dans une causerie marquée au coin du bon sens, a engagé chaque membre à faire un peu de réclame pour l'A. C. F. C., et en quelques mots, il a réfuté les objection que certaines personnes avaient contre l'Association. A la fin de la séance une dizaine de nouveaux membres se sont fait inscrire comme membres actifs. On a décidé de se réunir au moins une fois le mois.

SHELL RIVER, Sask.

Notre bazar restera dans les annales de notre paroisse et sera à notre honneur. Les deux soirées du 8 et du 10 décembre ont été particulièrement intéressantes et animées. La vente des paniers a été ce que l'on peut voir de plus beau. Chaque demoiselle ou dame a su donner un cachet tout particulier à la décoration de son panier, on y voyait toutes sortes d'idées, depuis le simple panier ordinaire bien orné de fleurs, jusqu'à la tente des sauvages le traîneau d'hiver, la forteresse fabriquée de canons aux couleurs des alliés avec photo des grands chefs et enfin celui qui eut le prix d'originalité, figurant un canon sur roues portant sur l'une d'elles le nom de la France et sur l'autre celui de l'Angleterre. Le canon était en outre chargé d'un obus qui fut sans doute bien goûté par l'acquéreur. Le résultat fut surprenant: tout près de $150.00. Il faut dire aussi que l'encanteur, M. Zéphir Tétrault n'est plus novice dans son métier.

Le dimanche nous réservait une surprise non moins intéressante. Une simple boite de surprise, encantée par M. Tétrault, part au dernier 5c. Celui qui donne le dernier 5c est l'acquéreur, mais bien vite un autre s'empare avec une autre 5c. L'encanteur ne veut plus de 5c, il augmente le taux à 1ic à 25c à $1.00 à $2.00 et la vente marche son train, les piastres pleuvent, $5.00 le coup enfin, $10.00 le coup, rend M. O. Demers acquéreur. Un objet de quelques cents en 5 minutes donne $37.45.

Puis vint l'élection des candidates. Tous se rassemblent, les juges prennent place aux côtés du curé et on commence. 1er dépôt. Quête publique à découvert pendant dix minutes. $35.00 viennent aider au succès des candidates. A la dernière seconde les boites se ferment, on donne le résultat qui dépasse toutes les espérances.

Mlle Alice Bouchard, $183.75. Mlle Alma Larose, $276.90, ensemble $460.65.

On applaudit, on crie vivat et après les remerciements, M. le curé donne une montre en or à Mlle A. Larose, et une montre en bracelet émaillé bleu à Mlle A. Bouchard.

Pour une jeune paroisse comme la nôtre, le résultat total du bazar qui approche les $1,000 fera connaître aux lecteurs du *Patriote* qu'à Shell River il y a des canadiens de bonne race et que quand il s'agit de l'église, on y va franchement et généreusement dans un esprit d'union admirable. Et c'est en cela qu'on aura ici un centre fort et plein d'avenir. Lecteurs éloignés, qui voulez vous choisir une place, venez parmi nous, vous y serez heureux et vous vous y créerez un bel avenir.

Le Catholic Register *vient de déclarer très catégoriquement que le bilinguisme est* "un fait qui s'impose au Canada".

Cette déclaration est précieuse. Elle confirme la thèse de tous ceux qui veulent ici la paix dans la justice reconnue aux deux races principales qui cohabitent en ce pays.

APPRECIATION

Je suis on ne peut plus flatté de la confiance que m'ont accordée les contribuables de Prince-Albert. Je ferai tout en mon pouvoir pour que cette confiance soit justifiée.

O. B. MANVILLE.

J. W. McDIARMID

Remercie cordialement les électeurs de Prince-Albert qui lui ont accordé leur appui lundi dernier et leur assure qu'il n'épargnera aucun effort pour faire honneur à son mandat.

L'Exposition de Semences

annuelle

DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE DE PRINCE-ALBERT

se tiendra à la

Salle de Publicité, Prince-Albert

les 18 et 19 décembre

Pour l'exposition, la vente et l'échange des semences de ferme.—Bons prix en argent

L'assemblée annuelle de la Société aura lieu dans la chambre du Conseil, à l'hôtel de ville, lundi le 18 décembre à 2 hrs p.m. Chacun devrait y assister.

WM. McDOUGALL, Secrétaire,
Boite 123, Prince-Albert.

PONTEIX, Sask.

Bénédiction de l'église et du couvent

Une époque inoubliable pour la paroisse de N.-D. d'Auvergne s'est écoulée du 19 novembre au 3 décembre.

Le dimanche 19, commençait en effet la grande retraite annoncée précédemment. Le Rév. père Legris en faisait l'ouverture devant une foule compacte et commençait tout simplement par s'emparer des cœurs.

Le lundi, le Rév. M. Bellair s'installait au presbytère comme prêtre auxiliaire tandis que le Rév. père Daly de la cathédrale de Régina arrivait à son tour précédé par sa réputation d'orateur. Durant 10 jours les bons Pères Rédemptoristes ont attiré la foule par leur parole aussi éloquente que vibrante d'amour de Dieu, et par leur zèle infatigable.

Quel beau spectacle de voir l'église remplie de fidèles de 6 hrs du matin à 10 heures du soir malgré les longues distances que plusieurs avaient à parcourir! Les gens de langue anglaise, bien qu'en faible minorité, avaient aussi leur part.

Le 28, Monseigneur O. E. Mathieu, archevêque de Régina, descendait à la gare, escorté des Rév. Pères Morard et Sorrel, missionnaires de la Salette, et des Rév. Messieurs Maillard de Wolseley, Lemieux de Willow Bunch, N. Poirier de St. Maurice, Ch. Poirier d'Assiniboia, Bois de Meyronne, Rahar de St. Victor et Dubois de Laflèche. Le Rév. M. Sammut de Shaunavon ne devait arriver que le lendemain.

Le 29, Sa Grandeur célébrait la messe de 8 hrs et distribuait plus de 300 communions, bien que les fidèles eussent fait, le dimanche précédent, la communion générale.

A 10 heures avait lieu la bénédiction de l'église, suivie de la grand'messe chantée par le Rév. M. Maillard avec MM. Ferland et Rahar comme diacre et sous-diacre. MM. Poirier et Bellair comme maître des cérémonies. Sa Grandeur était au trône, assisté par les Rév. Morard et Lemieux.

L'orgue était tenu par Mme Marcotte, tandis que M. Marcotte dirigeait l'exécution parfaite d'une belle messe à 3 voix.

Au prône le Rév. M. Royer, curé et fondateur de la paroisse, faisait l'éloge de ses paroissiens qui ont répondu à ses moindres désirs et ne lui ont donné que des sujets de satisfaction, versant généreusement les contributions demandées, et, de plus y ajoutant des présents remarquables: vases sacrés, vêtements sacerdotaux, autels, table de communion, fonts baptismaux, magnifiques statues Ste Anne, St Joseph, Ange bénitier, ange quêteur, apparitions de Lourdes et de Paray le Monial, orgues à tuyaux, ameublement du nouveau presbytère; pour une valeur totale de plus de quinze cents dollars. M. le curé remerciait ensuite: les chers confrères qui lui portaient, ainsi qu'à la paroisse en si grand nombre et quelques uns de plus de 200 milles, la joie et l'honneur de leur présence; les Rév. Pères Rédemptoristes qui s'étaient dépensés pour les âmes avec tant de dévouement et de si beaux succès; et enfin, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque toujours si bon, qui ne sait jamais refuser une faveur, et qui, de fait, malgré de grandes fatigues, avait bien voulu venir couronner cette belle fête et porter à ses fidèles de Notre-Dame le bonheur de sa bénédiction paternelle.

Prenant alors la parole avec cette éloquence du cœur qui le distingue et remue si bien les âmes Monseigneur exprimait ses félicitations pour l'œuvre accomplie durant l'année comme pendant la retraite et donnait à la paroisse ces doux conseils, ces précieux encouragements qu'on n'oublie jamais.

A 4 hrs, il allait bénir le nouveau couvent que tous admirent pour ses proportions, sa beauté et son confort. Un beau chant de circonstance attendait Sa Grandeur qui répondait ensuite à un gracieux compliment, versant tout son cœur sur la petite famille et se promenant dans ses rangs, vivante image de Jésus au milieu des enfants de la Judée.

A 6 hrs, dans le soubassement de l'église superbement décoré, pour clôturer la fête et ouvrir le bazar annuel, Monseigneur présidait un grand banquet populaire de 350 couverts. On remarquait à ses côtés, parmi les prêtres, MM. les marguillers: Tanguay, Roberge et St Cyr; MM. les conseillers de la ville: Dr Lupien, Jobin et Rochon ainsi que l'avocat Marcotte.

Ce dernier prenant la parole au dessert, au nom de la ville de Ponteix et en termes fort gracieux, disait à Monseigneur la joie profonde de toute la population de le voir au milieu d'elle, les grandes améliorations opérées dans ce coin des prairies, et les espérances de l'avenir! Le Rév. Père Daly, avec non moins de grâce et d'aisance, en français comme en anglais, improvisait à son tour un joli petit discours, félicitant l'architecte de son beau travail, et les Dames du banquet royal qu'elles offraient. M. Fortin répliquait avec beaucoup d'esprit, et Sa Grandeur charmait ensuite l'auditoire par ses traits intéressants et ses conseils si pleins d'à propos. Enfin M. le curé dans une dernière parole du cœur, remerciait encore, avec les assistants, toutes les personnes qui avaient coopéré à l'organisation de ces belles fêtes. Alors commençait le bazar, avec une pluie abondante, non pas à l'extérieur, il faisait un temps idéal, mais dans la caisse paroissiale, pluie d'argent qui durait depuis plusieurs mois.

Les candidates, en effet, devaient rapporter: Mlle Annie Beauchamp $700 (en lui tenant compte de 200 brûlés lors de son incendie); Mlle Fabiola Larochelle 1500 et le bazar total 3300, chiffres proclamés par le comptable M. E. Matte.

Hélas! tout passe en ce bas monde, "où les plus belles choses ont le pire destin...." et le jeudi matin, tandis que la plupart de Messieurs les curés prenaient le train de Weyburn, l'auto de M. G. Roberge emportait vers Swift-Current Sa Grandeur, le Rév. Père Daly, et M. Maillard.

Le Rév. Père Legris restait quelques jours encore pour glaner—et il l'a fait avec succès—dans les moissons de la grâce!

Il nous reste pour être justes, à remercier par la voie du journal, les Révérendes et bonnes Sœurs, des sacrifices énormes qu'elles ont faits pour doter Ponteix d'un si beau couvent, qui a déjà attiré tant de monde et fait si grand bien au pays.

Nous en reparlerons.

GRAVELBOURG, Sask.

Le vingt-cinq novembre, les Révérendes Sœurs Jésus-Marie de notre couvent nous conviaient à une des plus belles fêtes de l'enfance dont il soit possible d'être témoin. Deux mois à peine depuis l'ouverture des classes avaient suffi pour nous prouver ce que peuvent faire le zèle et le dévouement.

Aussi l'œuvre admirable de ces bonnes sœurs est sur la voie du succès et dans quelques mois un nouveau et spacieux couvent sera un fait accompli. Nos enfants y trouveront un établissement des plus moderne.

Les Révérendes Sœurs, en sus d'un magnifique programme musical, avaient eu l'heureuse idée de préparer d'excellente tire canadienne qui fut des plus goûtée par les nombreux invités.

Parmi les nombreux invités à cette inoubliable fête, citons: M. l'abbé A. Magnan, curé, M. l'abbé L. P. Gravel, Son Honneur le maire M. O. Rinfret et madame la mairesse, M. Dr M. Gravel, de la Commission Scolaire, accompagné de madame. MM. et Mmes Amédée Piché, Hormidas Boutin, J. B. Michaud, Adélard Aussant, Mmes J. Lambert, E. Braziel, Dumont, Savarie, Menuck, Smart, M. Jacques, Gaugain, Lafrance, Gagnon, etc. De cette belle fête de l'enfance nous conserverons le meilleur des souvenirs. Puissent les Révérendes Mères de Jésus-Marie continuer en notre paroisse l'œuvre si bien commencée. Elles recevront un encouragement digne de leur dévouement.

PROGRAMME DE LA FETE

Joyeux Retour, Duo, Alice et Marguerite Piché. Les Eclaireurs, Armande Gaudard. Biographie de Ste Cécile, Marguerite Piché. Câlinerie, Fennie Minuk. Première Valse de Schmoll, Albina, Aloysia et Thérèse Boutin, Ste Cécile, Irma Godbout et Jeannette Belisle. Câlinerie, Aline Lafrance et Rosianne Gagnon. Câlinerie, Amélia et Irène Boutin. Récitation: Song of Golden Sea. Fauchonnette, Dorothy Smart. Joyeux Ebats, Jeannette Gauthier et Lauréanne Jacques. Les Mignonnes, Fernand L'Heureux. La bouquetière, Esther Hyman. Récitation: Les Lunettes. L'Espiègle, Caroline Michaud. Rose d'Eté, Ena Piché. To Our School, Chant. Hélène, Valse, Marie Huel. Landler, Jacqueline Gravel. Récitation: Le Fifre et Lafayette, Marie Huel. Bouton de Rose Mazurka, Sophronie Doré. Etude, Florida Leblanc. Chant. 2ème Valse de Godard, Lillian Brazziel. Il Tancredi de Rossini, Jeannette Belisle et Florida Leblanc. O Canada, O Mon Jésus, Marie.

—Le bazar bat son plein et tout porte à croire que le résultat répondra aux efforts des organisatrices.

—M. et Mme A. Dorais ont fait baptisé une fille qui a reçu les noms de Marie-Louise-Hélène. Parrain et marraine, M. Dorais et Mlle Laura Foley.

BIG RIVER, Sask.

—Notre dernière chronique sur notre localité parlait de M. Mitchel comme premier de notre compagnie. C'est M. Nikel dont il s'agissait, et non M. Mitchel. Ce dernier est un bon canadien, père de famille et membre actif de l'A. C. F. C. Un maréchal de France disait que tout soldat français portait dans sa giberne un bâton de maréchal. M. Mitchel peut parvenir à un grade plus élevé, lui aussi; pour le moment, il travaille pour le compte de notre Compagnie, et se contente d'être un brave homme et un bon "Canayen" en attendant mieux.

—Les chantiers sont ouverts, et il y a de la place en masse pour nos gens qui savent manier la hache. Les gages sont de 30 à 45 dollars par mois.

—Nous avons perdu la famille Zéphirin Lajeunesse, partie sur son homestead. Bonne chance.

—Un des fils de Mme Baresse nous est arrivé dernièrement de Battleford tout éclopé, un accident qui lui a rendu la jambe gauche hors de service pour quelque jours. Medé trouve que les bills des docteurs de Battleford sont bien plus élevés que ceux de notre brave docteur de Big River.

—Mme Lacombe a été assez sérieusement indisposée la semaine dernière, elle va mieux aujourd'hui.

—M. Brunet, notre président de l'A. C. F. C., a acheté dernièrement un gros "Canayen" qui est robuste comme un deux par six. Nos félicitations. Un futur membre pour l'A. C. F. C. Il n'y en aura jamais de trop.

—Le père Louis Godin se prépare à aller chercher ses demoiselles en bas "par chez nous". Tous les bachelors de Big River lui souhaitent un prompt départ et un prompt et heureux retour.

—Les personnes qui désirent du bon poisson pour faire leur avent et du bon bois pour se chauffer cet hiver peuvent écrire à M. le curé de Big River qui se fera un plaisir de les mettre en rapport avec les marchands et de bois et poisson qui s'organisent pour servir leur clientèle.

Achetez chez nos annonceurs

Un inspecteur remis à sa place

Trop de zèle contre l'enseignement du français et du catéchisme

A l'assemblée annuelle des contribuables de l'école catholique séparée de Vonda, on a lu un rapport de M. l'inspecteur McCulloch, où ce dernier se permettait des remarques assez désobligeantes; il trouvait qu'on consacrait trop de temps à l'enseignement du français et de la religion et que pour ces raisons les élèves n'étaient pas aussi avancés que ceux de l'école publique.

Voici la réponse que vient de lui faire M. J. Doiron, le sécrétaire trésorier :

M. A. J. McColloch,
Inspecteur d'école,
Watrous, Sask.

Monsieur,

Nous venons de recevoir votre rapport qui est certainement rédigé avec ampleur. Quant à l'inspection des classes, de la bâtisse et du terrain nous n'avons rien à dire, mais il nous semble que si le français peut de par la loi être enseigné dans certaines écoles, l'inspecteur devrait pouvoir examiner les classes sur ce sujet et donner aux enfants les notes qu'ils méritent.

A propos de l'enseignement religieux, vous pourriez s'il vous plaît à l'avenir garder vos remarques dans votre for intérieur. Nous emploierons la dernière demi-heure de la journée d'école pour l'instruction religieuse comme bon nous semblera, et vous n'avez rien à y dire. L'enseignement du français et de la religion ne sont pas et n'ont jamais été des empêchements et des obstacles au développement de l'intelligence des enfants.

Vous êtes trop récemment sorti du pays où règne en chef le fanatisme, les préjugés et les idées étroites, mais quand vous aurez reçu plusieurs coudées franches des différents peuples et des différentes classes qui habitent notre province, vos idées d'Ontario finiront pas s'étendre, ce qui vous permettra de voir notre idéal et nos coutumes avec plus de bon sens et de largeur d'esprit.

L'école publique a quatre ans d'existence de plus que la nôtre. Les élèves de l'école publique sont tous de parents parlant l'anglais et demeurent en ville tandis que presque tous les nôtres sont des garçons et fillettes de cultivateurs canadiens français qui ne comprennent même pas l'anglais. De plus il y a des élèves à l'école publique qui sont là depuis assez longtemps pour être à présent des bacheliers ès arts.

Nous sommes heureux de savoir que vous appréciez à une haute valeur nos instituteurs actuels.

Votre tout dévoué,

J. DOIRON,
Secrétaire-Trésorier
Ecole Séparée de Vonda.

L'Almanach de la Langue Française

Nous venons de recevoir l'Almanach de la Langue française pour 1917. C'est une brochure de cent soixante pages, grand format, avec de nombreuses illustrations.

L'Almanach de la Langue française contient un texte très varié: des vers d'Albert Lozeau et d'Albert Ferland, des articles de M. Thomas Chapais, du docteur Joseph Gauvreau, de M. le sénateur Belcourt, de Madame Fadette, de MM. les abbés Philippe Perrier, Camille Roy et Lionel Groulx, de MM. Pierre Homier, Hector Héroux, V.-E. Beaupré, Henri Bourassa, Léon Lorrain, Omer Héroux, Georges Pelletier; des photographies des deux écoles de Green Valley, un portrait de Lafontaine, la reproduction de dessins pittoresques, etc., l'esquisse d'un drame, des textes, des chiffres et des dates d'un très vif intérêt.

L'une des curiosités de l'Almanach, cette année, est un tableau de l'Année française rappelant les principales manifestations d'août 1915 à juillet 1916. Une autre est la série de tableaux donnant, sous forme graphique, la situation des catholiques de langue française dans la Confédération canadienne. Rien de tel n'a encore été publié ici, croyons-nous.

L'Almanach contient aussi des textes qu'on est heureux d'avoir sous la main: l'article 133 de la constitution canadienne l'article 23 de la loi du Manitoba, la loi Lavergne, l'article du règlement Laurier-Greenway relatif à la question bilingue.

L'Almanach de la Langue française se vend 18 sous l'exemplaire franco, $1.86 la douzaine. Adressez les commandes au *Patriote de l'Ouest*. Prince-Albert, Sask.

Quant la vérité va manquant, on se bat sur les vérités; et quand on se bat sur les vérités, les cœurs et les champs restent stériles.

STORTHOAKS, Sask.

—La nomination de notre municipalité eut lieu le 4 décembre dans notre village et l'assistance fut très nombreuse. Les divisions 1, 2, 4 et 5 élurent leur conseillers par acclamation. Dans les divisions 3 et 6 les sièges sont disputés respectivement par Montgomery et McDonald, Cook et Revet.

—Notre préfet, M. C. A. Handfield a été réélu pour la troisième fois par acclamation. Nos meilleures félicitations. Il faut remarquer que quoique notre Préfet ait un nom anglais il est en tout de même canadien français; et étant un des nôtres, nous espérons bien qu'il remplira sa charge avec honneur et distinction. Nous espérons aussi qu'il saura donner justice aux nôtres en rendant en même temps justice à tous.

Au nombre des huit officiers de notre conseil, nous pouvons compter maintenant trois Canadiens-français et cinq anglais. La majorité étant anglaise le secrétaire ne peut parler que l'anglais. Que l'on donne une majorité française et le secrétaire pourra vous répondre dans les deux langues.

—M. Toupin, de notre village, fut élu par acclamation pour la division 4. Cet ami remplit cette charge avec distinction en 1911 et par ses arguments clairs et justes, il réussit à engager un secrétaire canadien français.

—La division 6 élira lundi prochain un conseiller d'origine suisse française ou un conseiller d'origine belge. L'un ou l'autre est désirable.

Si nous pouvions décider dix personnes de langue française à venir s'établir dans notre division 3, nous resterions pour toujours avec une majorité assurée dans notre conseil.

DUCK LAKE, Sask.

—Il est rumeur que le cercle de l'A. C. F. C. va essayer de se procurer un local qui non seulement servira aux réunions mensuelles mais serait pour les amateurs de la pipe un lieu tout désigné pour passer les longues soirées de l'hiver.

—Dimanche après-midi à la salle de l'hôtel de ville les citoyens de Duck Lake sont allés entendre les deux révérends de la place, le R. P. curé, et le ministre anglican, sous l'œil présidentiel de M. P. Schmidt. M. Langlet était chargé de faire connaître et d'encaisser le résultat. Il n'y eut ni polémique ni animosité mais entente parfaite sur le sujet choisi: secours aux familles des soldats au front, et le secrétaire put annoncer un quart d'heure après les discours, qu'il avait en main environ $200 pour le Fonds Patriotique.

—Baptême:—Mme Albert Fisher, un fils, Jean-Eugène, Parrain, W. Ferguson, marraine, Marie Racette.

Le journalisme français dans l'Alberta

Le *Canadien-Français* d'Edmonton, à l'occasion de son premier anniversaire, donne la liste suivante des journaux français publiés dans l'Alberta:

"L'Ouest Canadien" fondé par M. Fréd. Villeneuve en Mars 1898, a paru jusqu'en janvier 1900.

"Le Courrier de l'Ouest" le Dr Philippe Roy et l'Honorable P. E. Lessard, de septembre 1905 à décembre 1915.

"Le Progrès", l'Honorable Wilfrid Gariépy en mars 1909.

"Le Progrès de Morinville", M. Omer St Germain, de juin 1909 à décembre 1911.

"L'Ouest Canadien," l'Honorable Wilfrid Gariépy, a paru de janvier à juillet 1910.

"L'Avénir de l'Ouest', M. L. A. Giroux. Un numéro en septembre 1911.

"Le Progrès Albertain", l'Honorable Wilfrid Gariépy, de janvier 1912 à juin 1915.

"L'Etoile de St-Albert", M. J. P. Lafranchise, de novembre 1912 à juin 1914.

"Le Bulletin Paroissial", le Révérend J. A. Ethier, de juin 1914 à juin 1916.

"Le Canadien-Français", le Dr Jos. Boulanger, novembre 1915.

L'âme de la France

D'un très intéressant article sur l'état d'âme de la France publié dans la "République Française", nous extrayons le passage suivant:

On dit beaucoup de bien de la France à travers le monde. Il n'est pas jusqu'aux Français eux-mêmes qui n'aient enfin cessé de dénigrer la France. Cette heure est vraiment exquise. Les ennemis eux-mêmes laissent entendre qu'ils ne nous en veulent pas autrement. Au fait, nous n'avons jamais fait de mal à personne... si ce n'est à nous-mêmes. La France était, avant la guerre, le peuple le plus pacifique du monde: elle n'inquiétait et ne menaçait aucun voisin: elle poussait ses scrupules jusqu'à renoncer à la préparation de la guerre pour ne pas paraître la désirer. Avec cela, nous n'avons pas cessé d'être accueillants pour tous les étrangers, surtout pour ceux qui venaient nous exploiter ou nous espionner. Enfin, la France était une bonne fille. Tout le monde en convient.

PRINCE-ALBERT

ET ENVIRONS

Elections municipales

Aux élections de lundi dernier, le vote sur la question du maintien des dispensaires pour la vente des liqueurs s'est réparti comme suit: Contre, 933; pour, 200.

Le règlement au sujet de l'économie de la lumière du jour a été battu par 387 voix contre 190.

Les échevins élus sont: O. B. Manville, 401; S. J. A. Branion, 375; F. C. Baker, 349; T. C. Davis, 343; J. W. McDiarmid, 317.

Les autres candidats ont obtenu: I. J. Agnew, 274; R. Heggie, 278; E. C. Osborn, 290; G. H. Carr, 196.

Les élections ont été très calmes. Les femmes en général n'ont pas montré un grand empressement à user de leur privilège. Le froid en a sans doute détourné un bon nombre de se rendre aux bureaux de vote.

L'hôtel Windsor rasé par le feu

Lundi matin à sept heures un incendie se déclarait dans le soubassement de l'Hôtel Windsor. Une heure après, tout l'édifice n'était plus qu'un immense brasier et le travail des pompiers n'a pas réussi à l'empêcher d'être rasé jusqu'au sol.

Dieu merci! il n'y a pas eu d'accidents de personnes à déplorer. Les quarante personnes qui avaient passé la nuit dans l'hôtel étaient pour la plupart levées et ont pu s'échapper saines et sauves. Une partie des meubles du rez-de-chaussée a pu être retirée à temps, mais les hôtes en général ont perdu leurs effets personnels.

L'hôtel Windsor était l'un des plus importants de la ville et l'un des mieux aménagés. Construit en 1904, il avait été agrandi par la suite. Les pertes sont évaluées à $50.000; les assurances ne couvrent que $22.500.

Pendant que l'hôtel Windsor brûlait, un autre incendie se déclarait dans une écurie de louage située dans l'est de la ville: elle a été complètement détruite.

En moins de trois semaines deux des édifices les plus importants de Prince-Albert ont été brûlés: il en résulte une perte totale de $250.000 et la privation de leur emploi pour 80 personnes. Le public commence à sentir qu'un service de protection plus efficace contre les incendies s'impose et serait, en fin de compte, une économie pour la ville.

Prise d'habit à l'Académie de Sion

Une belle cérémonie de prise d'habit présidée par S. G. Mgr Pascal a eu lieu le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception à l'Académie de Sion. La nouvelle novice, fille de M. Schwalk, portera en religion le nom de Sœur Marie Gertrudina. Sa Grandeur a prononcé une touchante allocution de circonstance.

Les Grain Growers à Prince-Albert

Les Grain Growers du nord de la Saskatchewan se réuniront à Prince-Albert le 19 décembre pour y tenir leurs délibérations annuelles. On compte sur la présence de nombreux fermiers de la région. Des sujets d'une grande importance pour eux y seront discutés. M. J. B. Musselman, secrétaire de l'Association des Grain Growers, sera l'un des principaux orateurs.

Rappelons à ce propos que l'exposition annuelle de semences de la Société d'Agriculture aura lieu le même jour et la veille, 18 et 19 décembre

—La campagne de deux jours organisée en faveur du Fonds Patriotique, la semaine dernière, a obtenu un succès encourageant. Plus de $5.500 ont été recueillis dans la ville.

—Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul se réuniront dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, dans la salle paroissiale.

Pour les Belges et les soldats retour du front

Nous apprenons avec plaisir qu'on s'occupe d'organiser une grande soirée de vaudeville au profit des Belges et des soldats de retour dans leurs foyers. Cette soirée aura lieu au théâtre Empress le 29 décembre. Au point de vue artistique, elle promet de surpasser tout ce qui a été offert jusqu'ici par les artistes locaux. La direction en est confiée à Madame J. E. Morrier qui excelle, comme l'on sait, à faire un succès de ces fêtes de charité. On n'a pas oublié la brillante représentation du même genre organisée par notre distinguée compatriote en septembre dernier. Tous les amateurs de bonne musique et de chant voudront assister à la soirée du 29 décembre.

A l'école séparée

La réunion publique annuelle des commissaires de l'école séparée catholique a eu lieu jeudi dernier. M. J. S. Casgrain, secrétaire, a exposé l'état financier de l'école qui a été trouvé très satisfaisant.

Le Fonds patriotique au nord de Prince-Albert

Dimanche prochain 17 décembre, sept réunions en faveur du Fonds patriotique se tiendront sur le territoire de la municipalité de Buckland. Plusieurs orateurs du comité de Prince-Albert ont été invités à prendre la parole à Albertville, Henribourg, White Star, Spruce Home, Alingly, Centreville, et Honeymoon. L'assemblée d'Albertville aura lieu immédiatement après la messe; celle des autres localités, au cours de l'après-midi. Au nombre des orateurs volontaires qui visiteront le district ce jour-là se trouve M. J. G. Poulin, qui parlera en français.

MARCELIN, Sask.

—Les conseillers suivants pour le village de Marcelin ont été élus sans opposition: J. I. Lalonde, marchand, J.-Bte Godbout, marchand, Arthur Lacerte.

—M. Alphonse Arsenault est parti le 8 pour un voyage dans l'Est. Il y a 26 ans qu'il n'a pas vu ses parents.

—Le 11 décembre, partaient pour Montréal, M. Ovide Desjardin, M. John Craig, M. Jules Sarrasin.

—M et Mme Donat Parent ainsi que M. et Mme Jean Lavoie, quitteront le 15 pour Rimouski. Les affaires sont bonnes à Marcelin.

—Les Sœurs préparent une séance au bénéfice du Fonds Patriotique. Elle aura lieu au Magasin H. Labrosse, jeudi, 21 au soir. Entrée, 25 sous. Il y aura vente de paniers.

—M. Adolphe Chevrier l'a échappé belle la semaine dernière. Quittant la cour à bois juché sur sa charge de planches, un contre-coup lui fit perdre l'équilibre et il piqua de la tête sur la terre gelée. Après quelques cinq minutes d'étourdissement il revint à lui et put conduire lui-même sa charge, M. Eug. Perron ayant arrêté ses chevaux.

Le pape condamne tous ceux qui ont défié les lois divines et humaines

Dans son allocution, au consistoire secret, Sa Sainteté Benoît XV a dénoncé le bombardement des villes ouvertes et condamné tous ceux qui ont défié, dit-il, les lois divines et humaines dans la guerre actuelle.

"Il est bon de se rappeler, a remarqué le Pape, que, abstraction faite des lois divines, si l'on avait seulement obéi aux lois humaines, la paix et la prospérité règneraient aujourd'hui en Europe. Si nous négligeons ou méprisons les lois et l'autorité, nous aurons pour résultat la discorde. Ce principe est le premier principe sur lequel repose la société. Parce qu'il a été ignoré, nous voyons tous les principes de droit violés en Europe, des actes commis au défi des lois divines et humaines, de paisibles citoyens, et même des enfants chassés de leur demeure au milieu des larmes des épouses et des mères; nous voyons des villes ouvertes et des personnes sans défense exposées aux attaques des avions; nous voyons par terre et par mer des horreurs sans nom. Nous ne pouvons que déplorer ces crimes et condamner tous ceux qui s'en rendent coupables".

Le pape a terminé ses remarques en exprimant l'espoir que, comme le nouveau code de loi canonique marquera une époque plus tranquille pour l'Eglise, le temps viendra aussi où l'esprit des lois, de nouveau respecté, apportera aux nations l'harmonie et la prospérité.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.165
No. 2 nord	.162
No. 3 nord	.155
No. 4 nord	.140
AVOINE	0.42
ORGE	0.70
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	0.65
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	0.45
BOEUF, la livre	0.10
PORC la livre	0.12½
MOUTON la livre	0.16

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	174¼
No. 2 nord	171¼
No. 3 nord	165¼
No. 4 nord	148¼
AVOINE—	
No. 2 C. W	53⅛
No. 3 C. W	50⅛
No. 1 fourrage	50⅛
ORGE—	
No. 3	.95
No. 4	.90
Fourrage	.75
LIN—	
No. 1 N. W. C	252
No. 2 W. C	249